

Le cahier d'un guérisseur de bêtes

Autor(en): **Gerber, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **34 (1935-1936)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113223>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cahier d'un guérisseur de bêtes

(Avec notes sur les vieilles fermes des environs de Renan, Jura bernois)

par ROBERT GERBER, pasteur à Saint-Imier.

Un de mes paroissiens, M. CHARLES BOURQUIN, président de la commission des écoles primaires de Saint-Imier, m'a prêté un vieux manuscrit.

C'est un cahier épais, sur la couverture duquel se lit ce titre: *Recueil de Remede pour le Bestail et premierement pour les Cheval, Escript Lan Courrant Mille six cent et huictante sept 1.6.8.7.* Un paysan anonyme, qui était en même temps «médecin des bêtes», y a consigné de très nombreuses ordonnances.

A la suite de ces pages, une autre main a transcrit un dialogue, daté de 1719 et signé D. T. Dag^e, qui met en scène un réformé discutant longuement avec un anabaptiste.

Je laisserai de côté cette controverse, mais je m'arrêterai maintenant aux remèdes du guérisseur. Ils reflètent curieusement certaines des croyances autrefois reçues dans nos campagnes.

* * *

1. D'où vient ce recueil.

En quittant la Chaux-de-Fonds, le train qui se dirige sur Bienne débouche d'un assez long tunnel dans un paysage étroit, mais frais et paisible: montagnes bleu-vert, forêts de sapins et de hêtres, pâturages bordés de murs en pierre sèche, vieilles fermes pensives. C'est la partie supérieure du Val de Saint-Imier, sur le territoire communal de Renan, dans le Jura bernois. On l'appelle les *Convers*.

Au couchant, parmi les hauteurs qui ferment l'horizon, s'élève le *Roc Mil-Deux*. Ce nom bizarre s'écrivait autrefois *Miredeux*, et signifiait à peu près *Roche aux hiboux*¹⁾. Mais il va de soi que la légende ne s'est pas contentée d'une explication aussi simple. Elle assure qu'un lac recouvrait jadis toute la vallée; les eaux en baissèrent lentement, et le bloc émergea en l'an 1002. Ou bien, dit-on encore, le rocher, par où passe actuellement la frontière entre les cantons de Neuchâtel et de Berne, servit, en l'an 1002, de borne entre les diocèses de Besançon, de Bâle et de Lausanne.

¹⁾ Voir *Monuments historiques du Jura bernois*, Neuchâtel 1929, page 181.

La région des Convers a, pour voisines presque immédiates, d'importantes localités horlogères. Elle est néanmoins restée agricole. Les paysans, parmi lesquels on trouve aujourd'hui beaucoup de Suisses allemands, y font surtout de l'élevage. A la belle saison, vous ne passez pas là sans voir des troupeaux et sans entendre la jolie chanson de leurs cloches. En hiver, ce pays rustique et déjà montagnard, puisqu'il est à l'altitude moyenne de 900 à 1000 mètres, s'enveloppe d'un superbe manteau de blancheur, de silence, de soleil et d'air pur. Mais le printemps n'y existe guère: des taches de vieille neige voisinent fréquemment avec les fleurs nouvelles.

Egrenées au bord du chemin et presque toutes assez anciennes, les maisons des Convers montrent de solides murs de pierre. La planche apparaît parfois au sommet de la façade. Le large toit est de ce type burgonde que l'on retrouve dans tout le Jura neuchâtelois. Il abrite côte à côte l'écurie, la grange et le petit appartement. Généralement, dans le fond de la vallée, une fontaine coule près de la ferme. Sur les hauteurs et à la montagne, on n'a plus que l'eau de pluie et de neige, amenée du toit dans la citerne par un long chéneau de bois, — «une cheneau», comme on dit là-bas et dans une grande partie de la Suisse romande (voir fig. 1).

Plusieurs de ces vieilles demeures paysannes s'ornent d'inscriptions pieuses, le plus souvent gravées dans la pierre, au-dessus de la porte:

PAIX SOIT ICY (Renan 1644; Clermont 1686, voir fig. 1)

LON A BEAV VEILLER ET GVETTER 16
SANS DIEV RIEN NE PEVT PROFITER 61

LE SEIGNEVR DIEV
EN TOVTE SAISON
VEILLE BENEIR CEST
16 MAISON PAR SA GRACE 84

1684

DIEV MAINTIENNE
DROIT ET IVSTICE
LOVEZ DIEV CAR
IL ET BENIN 1709

Sur une des montagnes voisines — la *Montagne de l'Endroit*, comme on l'appelle archaïquement — la ferme de la *Coronelle* (fig. 2) possède une cuisine à piliers majestueux.

Sa façade s'orne d'un cadran solaire, de jolies fenêtres à accolades, et d'une inscription qui dit:

LA PAIX DE DIEV SOIT EN CESTE MAISON
 ET SVR CEVX QVI HABITENT EN ELLE.
 LE TOT PVISSANT EN CHASCVNE
 16 SAISON LEVR DOINT BONHEVR EN 21
 FIN VIE ETERNELLE

Au lieu-dit *Sous-les-Roches*, une autre métairie montagnarde, qu'un incendie vient de détruire, portait les mots suivants, gravés sur une stèle de pierre:

ONA BEAV SA
 MAISON BASTIR SI
 LE SEIGNEVR NI ME
 T LA MAIN CELa
 NEST QVE Ba EV
 1681

Le tailleur de pierre, qui manquait de place et d'habileté, a abrégé les trois derniers mots. Il faut lire: Ba(stir) E(n) V(ain). La phrase ainsi reconstituée n'est autre chose que la première strophe du Psaume 127, mis en vers par Théodore de Bèze.

Ailleurs, à la *Montagne de l'Envers*, au-dessus de Renan, on lit cette espèce de rébus:

ABRAHAM PA
 16 REIT IANTILE 33

Un instant de réflexion donne la clef de l'énigme. Le premier propriétaire n'a fait qu'inscrire là son nom: *Abraham Perret-Gentil*. Les Perret-Gentil apparaissent à Renan dès le début du 16^e siècle.

C'est très probablement dans une de ces vieilles métairies des Convers ou des environs que notre *Recueil de Remede pour le Bestail* a vu le jour. Les noms de lieux ou de personnes qu'on y trouve appartiennent tous à cette région. Le dialogue sur l'anabaptisme, signé D. T. Dag^e, a vraisemblablement pour auteur un membre de la famille Tissot-Daguette, originaire de ces parages. Les anabaptistes eux-mêmes, au temps des princes-évêques, vinrent en nombre se fixer sur les montagnes du voisinage, et spécialement à la Chaux-d'Abel, où ils ont actuellement encore toute une colonie. Et, en apposant leur nom sur ces pages jaunies, deux des propriétaires

du cahier, Ariste Bourquin en 1835 et Gustave-Adolphe Bourquin en 1849, ont pris soin de nous dire qu'eux aussi habitaient aux Convers.

La date de 1687, qui figure sur la couverture du manuscrit, doit évidemment s'entendre au sens large. En parlant d'un de ses remèdes, notre guérisseur dit en effet: «Abraham Boudrix, médecin des chevaux, m'a fait de la semblable graisse le 27^e jour de mars 1686¹⁾». Ailleurs, il parle d'«une maladie sur les bêtes, qui s'appelle chancre volant, ayant couru le 18^e, le 19^e et 20^e jour du mois de mai, l'an courant 1682». Ailleurs encore, il note que telle recette lui vient de sa mère. Le recueil date donc, en gros, de la fin du 17^e siècle.

Quant à la source où notre paysan a puisé sa science, elle se reconnaît aisément. Souvent, en effet, il indique, en face d'un remède, le nom de celui qui le lui a enseigné: «Abram Borquin, de Boinod», «Imer Tornaire», «Heugue Cosandie», «Abram Boudrix, médecin des chevaux», «Abram Perret, médecin des bêtes», «ma mère», «Magdelaine chez Maillard», «Jean Perret dit Tornaire, de Renan, monnier», «Abrenet Charle avait appris ce secret de Tainnet Maillard, demeurant delà du Locle, et qui était tout aveugle». Le cahier contient donc les remèdes alors courants dans le pays. Et quand une ordonnance est suivie du mot «éprouvé», cela veut dire qu'on avait eu l'occasion d'en vérifier l'efficacité.

2. *Les remèdes naturels.*

Avant de voir comment il soignait les bêtes malades, examinons rapidement la langue que parlait notre guérisseur.

Elle est pleine de tournures archaïques. Pour ce paysan des Convers, un trou s'appelle encore un «pertuis», et les abeilles des «mouches à miel». Au lieu des quatre coins, il dit les quatre «quarts» de l'âtre. Certaines des plantes qu'il recommande se cueillent «ès bonnes fontaines». Une vache à qui l'on a jeté un sort est une bête «à qui l'on a grevé»; sa maladie est du «mal baillé» et les gens qui l'ont donnée «de mauvaises gens».

Les nombreux termes patois, semés çà et là dans ces pages, pourraient aider à dresser un petit lexique du vieux dialecte roman qui se parlait alors dans le val de Saint-Imier. Notre homme dit «roussin» pour étalon, et «macle» pour taureau.

¹⁾ Dans toutes les citations, j'ai modernisé l'orthographe.

Il appelle le tilleul du «tillet»; les coquilles d'oeufs, des «creuchi»; la cire d'abeilles, de la «braïche»; les toiles d'araignées, des «fallagnes». Le lait de vache frais, c'est pour lui du «chaudet»; le lait caillé, du «matton»; la graine de chanvre, du «cheveney»; le cresson, du «reprin»; le cumin, du «sillet»; le purin, du «mueray»; le pâturage, le «champet»; le domaine entier, le «cernil». Les liniments et les pommades deviennent de l'«oint» dont il faut «froyer» les places malades. Souvent, en regard du mot patois, le guérisseur écrit son équivalent français, comme s'il modernisait le style de recettes plus anciennes. Mais il arrive que cette traduction manque, et il en résulte certaines énigmes dont on trouvera des exemples au cours de cette étude.

Une autre particularité ne saurait nous surprendre beaucoup, puisque nous sommes au bon vieux temps et chez un «médecin des bêtes»: l'auteur, dans ses notes, n'y va pas par quatre chemins. Il appelle un chat, un chat. Et son langage est parfois si naïvement brutal et cru qu'on ne peut décemment le reproduire.

Les ordonnances du cahier prescrivent souvent des remèdes que l'on peut appeler naturels. Ce sont des substances ou des herbes qui s'utilisent encore: de l'alun, du vinaigre, du beurre frais, de l'huile d'olive, du soufre, du vin rouge bien chaud, de la camomille, de l'ail, du millepertuis, de la bétoine, de la germandrée, de la tormentille, de l'angélique, etc., etc. Selon les cas, notre paysan y ajoute des applications chaudes, des lavages froids, des frictions, des injections dans les narines ou les oreilles. Plusieurs des simples dont il se sert portent des noms pittoresques qui évoquent les roches ensoleillées, les clairières paisibles et les senteurs salubres de la forêt montagnarde. Tels sont le «bois de saint Martin» (bois-gentil), l'«herbe du bouc» (orchis à odeur de bouc), le «surmontant», l'«herbe Robert» (geranium herbe à Robert), le «pain de pourceau», l'«herbe du lion», l'«herbe toute puissante», la «toute bonne», et probablement aussi — est-ce bien une plante officinale? — ce «bon sang de dragon ou Arbau-mini», dont les syllabes ont comme un arrière-son de légende.

Voici quelques-uns de ces remèdes naturels:

«Pour le mal des yeux de cheval: Toute douleur des yeux se guérit en les oignant de jus de plantain avec miel».

«Pour quand les chevaux ont les étranguillons: Faut prendre 9 jaunes d'œuf, et un ou deux verres de vinaigre,



Fig. 1: **Ferme de Clermont** (bâtie en 1686)
«PAIX SOIT ICY»



Fig. 2: **La Coronelle** (1621)

LA PAIX DE DIEV SOIT EN CESTE MAISON
ET SVR CEVX QVI HABITENT EN ELLE
LE TOT PVISSANT EN CHASCVNE
SAISON LEVR DOINT BONHEVR EN
FIN VIE ETERNELLE

et un peu de fleur de lait, et de la racine d'angélique, et du maître d'aux, et mettre tout cela en poudre, puis le bien mêler ensemble, et le donner à manger au cheval à jeûn».

«Pour les dartres aux bêtes: Faut prendre du beurre frais, et de la poix, et cuire cela ensemble en le remuant bien, et le laisser refroidir. Et après lui mettez du soufre, et bien mêler ensemble, puis, de cette graisse, vous froyerez les dartres, les frottant bien avant que de les froyer».

Cette thérapeutique obtiendrait peut-être encore l'approbation de nos paysans d'aujourd'hui. Mais l'homme des Convers, qui était bien de son temps, ne tarde pas à faire place, dans ses recettes, à toute sorte d'autres substances bizarres. Le voici qui prescrit une «mouche vive», des «poux de pourceau», des toiles d'araignées, de la corne de cerf râpée, des fourmis. Il utilise de ce mystérieux orviétan, qui se tirait de vingt plantes diverses, et qu'on rapportait de la ville, quand on y était allé à la foire. Pour désinfecter une étable, il recommande une mixture où mijotent, entr'autres ingrédients, de vieux souliers. Et les ordonnances étranges se succèdent:

«Pour la rogne qui vient bien souvent aux jambes ou autre lieu de cheval: Faut prendre de l'aigremoine, et de l'urine de vache, et le ferez cuire ensemble, et laver le mal».

«Pour rester le sang: Prenez de la fiente de pourceau, et en mettez dessus le pertuis que le sang vient».

«Pour les étranguillons de cheval: Faut prendre des coquilles vides, et les piler bien menu, et les mêler dans du beurre frais, et les lui donner à manger trois ou quatre matins à jeûn.»

«Pour un poulain qui est faible, et surtout des jambes derrière, à cause de quelque maladie: Prenez des grosses fourmis et de leur fromage, puis les faites cuire avec des lies de bon vin blanc, ou du vin blanc seulement, un pot, lui lavant les jambes faibles, un peu chaud, deux fois le jour». (En marge: «Abram Boudrix».)

«Pour les dartres aux veaux, ou d'autres bêtes: Faut prendre du muëray, qui est du dégoût des fumiers, et bien frotter avec cela les dartres».

«Pour quand une bête est gonfle: Faut prendre du vieux fromage pourri, et le bien démêler parmi de l'eau, et lui donner à manger tout cela».

De telles recettes nous mènent évidemment à l'extrême frontière des remèdes naturels. Un pas encore, et ce sera l'occulte royaume de la magie.

3. *Les moyens magiques.*

Edictées en 1659, les *Reigles touchant la discipline qui doit estre observée es Eglises de la Chastellenie d'Erguel* disaient en leur article neuvième: «Il est défendu entièrement de se mêler de devinements, exorcismes, charmes». Chacun, dans le val de Saint-Imier, connaissait cette loi et savait qu'en y contrevenant, on s'exposait à l'admonestation du vénérable Consistoire, à des amendes, à l'exclusion de la sainte Cène et même à des poursuites plus graves. Mais le règne des superstitions séculaires ne s'en trouvait guère ébranlé. Et le guérisseur des Convers a couché, dans son cahier, des recettes où se reflètent toute sorte de croyances étranges. Il faut dire, à sa décharge, que ce n'étaient pas des maléfices. Loin de nuire aux autres, notre paysan entendait au contraire se défendre lui-même et protéger le bien du prochain. Il n'en reste pas moins que beaucoup de ses ordonnances parlent d'influences occultes, prescrivent des gestes nettement magiques, et recommandent de véritables amulettes.

Voici les plus curieux de ces fragments:

«Pour les vives (blessures en chair vive)¹⁾ de cheval:

Prenez du vinaigre, et du levain, et de l'urine de personne, et le bien mêler par ensemble, puis lui verser tout cela dans l'oreille gauche.»

«Item, pour les vives de cheval: Prenez du levain, et de la benette, qui est du sel, et de l'eau, et le défaire par ensemble, puis lui verser avec votre soulier droit dans les oreilles.»

«Si un cheval est difficile à ferrer, et très fâcheux à traiter à l'étable: Faut mettre à l'une ou ès deux oreilles un petit caillou rond, et avec une ou deux mains serrer, et lui retiendrez les oreilles; ainsi le rendrez aussi doux et paisible qu'une brebis.»

«Pour faire que le dit poind (une blessure qu'on vient de soigner) ne regonisse (sans doute: ne s'infecte) pas par après: Prenez bien promptement le clou qui aura poind le cheval, et le mettez dans votre bouche l'espace d'un demi quart d'heure, puis prenez le dit clou, et le mettez dans des crins du même cheval, et le mettez au feu.»

«Comme il faut donner à boire à une vache, la première fois après avoir fait le veau: Prenez un peu d'eau . . . et un peu de cendres que vous prendrez ès quatre quarts de l'âtre du feu, et un peu de lait de la dite vache»

¹⁾ Les mots entre parenthèses ne figurent pas dans l'original.

Il va de soi que l'antique croyance à des dates heureuses ou néfastes apparaît dans le texte du cahier. Notre paysan recommande, par exemple, «de la tourmentille qui soit recueillie le jour ou la veille de la Saint-Jean.» Il conseille de tondre les poulains le jour de la Saint-Martin. Il attache une grande importance à ce qui se fait et se cuit à Noël. Ou bien, il écrit :

«Pour tirer du sang aux chevaux : Quand un cheval ou autre bête a mal, n'y tirez pas du sang sur le signe du lion, sinon en grande nécessité. Il faut aussi tâcher que la lune soit un peu vieille, car le sang ne recroît pas tant, ni tôt après, comme si la lune était jeune.

Et quand vous aurez tiré du sang à un cheval, ... ne lui donnerez aussi pas tant de breuvage sur le lion comme sur un autre signe, car il a plus de force.»

«Pour les dartres aux veaux ou aux autres bêtes : Il faut seulement herber les veaux ou autres bêtes au mois de mai, et qu'ils sentent la pluie de ce mois.»

Puis le cahier aborde un gros sujet : les vaches qui tarissent. Il y insiste longuement :

«Ce qu'il faut donner à manger aux bêtes, comme ès vaches qu'on herbe à Pâques, afin qu'on n'y puisse tirer le lait durant l'été : Quand on herbe les vaches ou autres bêtes, faut prendre de la terre ès quatre quarts ou bouts du cernil ou champet, et du pain cuit le jour de Noël, et 9 branches ou feuilles de province (pervenche?), et 3 rangs ou feuilles de germandrise (germandrée), et 9 feuilles de bétoine.»

«Autrement pour faire que quand on herbe les vaches, et qu'on n'y tirait point de lait durant l'été :

La première fois qu'on herbe les vaches à Pâques, il les faut herber le jour que le jour de Noël a été ; comme s'il avait été un lundi ou un autre jour, il les faudrait aussi herber un lundi, et ainsi d'autre jour. Et leur donnez à manger du pain ou du tourteau fait et cuit le jour de Noël.»

«Ce qu'il faut donner à manger aux vaches, le premier matin, quand on les veut herber à Pâques ; c'est afin qu'on n'y puisse tirer le lait : Pour herber vos vaches ou autres bêtes, choisissez un jour comme le jour de Noël sera été, car s'il avait été un mardi, vous les herberez un mardi, et ainsi des autres jours. Puis, le matin du jour que vous les voudrez herber ou laisser aller à champs, vous leur donnerez à manger ce qui s'ensuit :

Prenez de l'angélique, et de la toute puissante, et de l'outrisse, et de l'hermise (armoïse?), et un peu de maître d'aulx, et un peu de rue, mais bien peu à cause des vaches qui portent, et de toute autre sorte de bonnes herbes que vous connaissez être bonnes, et les couperez toutes bien menu, puis prenez le premier morceau d'un pain qui sera fait pour le jour de Noël et qui sera aussi coupé le même jour, et le coupez aussi bien menu, et du sel, et un peu de cumin qui est du sillet, mêlant bien tout cela par ensemble, et leur donnerez à manger à chacune vache une poignée, ou bien trois petites poignées pour le plus, lui mettant aussi un peu de levain et d'herbe de province, avec les choses que j'ai enseignées ci-devant.» (En marge: «ma mère».)

«Pour faire qu'on ne puisse tirer le lait aux vaches:

Faut abreuver toutes les bêtes de la maison, ou bien seulement les vaches, le jour de Noël devant soleil levant. Prenez aussi les liens . . . desquels on attache les bêtes, tandis qu'elles boivent . . . et les battrez sur le seuil de la porte de l'étable avec trois bâtons de cendre blanche qui seront été coupés le jour que la lune refait, puis après les mettez à croix sur le feu pour les brûler, — et le jour de Noël vous prendrez neuf côtes d'ail pilées, et neuf feuilles de rue, et lui donner à manger. Puis après prendrez une chandelle allumée, et allez faire trois croix au seillard, dessus la porte de l'étable des bêtes ou des vaches.»

«Pour quand on croit qu'on tire le lait à une vache: Quand on a espérance qu'on a grevé à une vache, c'est à dire qu'on lui tire le lait, il faut prendre, trois matins à jeûn, toujours un oignon par matin, et le fendre à quatre, et le rebatter par les quatre quarts de l'âtre du feu ou fuyage, et lui donner à manger. — Item encore, faut prendre un fer d'un pied droit de cheval, et le ferez échauffer tout rouge au feu, et le tremper dans une casse de fer avec le lait de la même vache, et tout cela répandre dans le feu».

«Remède pour une vache qu'on tire le lait: Prenez une poignée du sel, et une poignée de mie de pain, et une poignée de matton qu'on fait les fromages, et un peu de levain, et tout cela bien démêler parmi de l'eau, puis donnerez tout cela à manger à ladite bête. Et celui qui conduit et gouverne ladite vache, il faut qu'il prenne de la paille de son lit, et la brûle dans quelque chose pour faire de la fumée dessous l'hyvre (le pis) de ladite vache».

«Pour une vache qui retient le lait: Quand une vache aura fait le veau, il les faut laisser neuf jours dans l'étable, puis vous percerez la corne gauche de la vache qui retient toujours son lait, et mettez dans ledit pertuis trois rangs ou trois feuilles de rue, puis vous boucherez et emplirez ledit pertuis de bois. Puis après prendrez trois côtes d'ail, et trois feuilles de rue, et trois feuilles de province, et donnerez cela à manger à la bête, le matin à jeûn ou à une autre heure».

«Pour une vache qui tient le lait: Faites seulement deux pertuis ès deux cornes de la vache, assavoir un pertuis au bout de chaque corne, et emplirez ledit pertuis avec des chevilles de bois de saint Martin, qui est du bois-gentil, qui porte de la graine rouge».

«Autrement, pour une vache qui tient toujours son lait, ferez ainsi: Prenez une petite pierre qui ait un pertuis et que vous ayez trouvée sans y rien penser, puis vous pendrez ladite pierre avec du bon fil ou une petite corde au col de la vache».

A la grande place donnée aux remèdes pour les vaches taries, on mesure l'importance que les troupeaux, le lait et l'élevage avaient alors pour cette contrée, et même pour les régions voisines où maintenant l'industrie a pris pied. Comme aujourd'hui, les champs d'avoine et de seigle y étaient rares. Sur les montagnes, ils avaient parfois de la peine à jaunir. La vraie richesse, c'étaient les chevaux, le bétail, l'étable et ses produits.

Il fallait d'ailleurs les défendre contre toute sorte d'autres ennemis;

«Quand une beurrière ne se voudra pas battre à cause qu'elle serait été vue de mauvaises gens (mauvais œil): Prenez un cruche (une pièce d'un kreuzer) qui ait la croix, et le bien laver et échauffer tout rouge dans le feu, et le tremper en la beurrière. Item, échauffer trois petits greneaux du sel, et les mettez dans la beurrière.

Autrement, pour une beurrière qu'on ne peut battre: Il faut bien balayer l'âtre du feu, et bien battre la beurrière dessus».

«Pour quand on ne peut faire venir du beurre dans une beurrière: Il faut aller battre cette beurrière chez un voisin, et il ne faut pas que celui qui battra ladite beurrière ait touché aucunement la fleur de lait, ni la beurrière même».

«Pour les vers qui viennent sur la langue des jeunes poulains, et qui ne peuvent allaiter à cause de cela: Prenez

un morceau de drap bleu, ou pers, ou violet, et leur frotter bien la langue avec cela, mettant un peu de sel sur le drap, puis frotterez».

«Pour les dartres aux bêtes à cornes, comme aux veaux et autres bêtes: Prenez une crue d'épine jeune, et mesurez la bête de longueur avec ladite crue, la faisant longue comme ladite bête le sera, et mettez ladite crue d'épine sécher à la cheminée. Epruvé».

«Pour quand on croit que les méchantes gens ont donné le mal à gens, ou à bêtes, comme ès veaux ou autres: Prenez neuf feuilles de province, et du levain de Noël, et du pain de Noël, et les donner à manger par trois matins à jeûn à la personne ou à la bête malade».

«Pour faire que les loups ne prennent pas les brebis: Faut prendre un ail sauvage, et le lier à la brebis qui va toujours la première aux champs ou autre part. Et les loups ne feront aucun tort aux brebis».

4. Les «secrets».

«Aux yeux de la mentalité primitive, guérir une maladie, c'est vaincre le charme qui l'a causée par le moyen d'un charme plus fort . . . C'est l'action d'un esprit sur un esprit.» Ainsi s'exprime M. LÉVY-BRUHL dans un de ses ouvrages classiques¹⁾, et les paroles de l'éminent sociologue trouvent leur vérification jusque dans le vieux cahier jauni que nous feuilletons.

Notre guérisseur, en effet, ne se contente pas de recommander des herbes, des mixtures, des frictions, des infusions, de l'orviétan, des amulettes, — remèdes naturels ou occultes, mais visibles et palpables. Pénétrant plus avant dans le mystérieux domaine du surnaturel, il lui arrive de lutter contre la maladie par la seule parole. Il croit à des mots qui éloignent la fièvre et la douleur. Il connaît des formules qui, pareilles au «Sésame, ouvre-toi!» de la légende, ont le pouvoir de briser les résistances les plus formidables. A certaines heures, dans la pénombre des étables, auprès des bêtes languissantes et haletantes, ses lèvres prononcent vite quelque chose que l'on entend mal et que l'on ne comprend qu'à moitié. Ce sont les «secrets», qui barrent invisiblement la route aux puissances mauvaises.

¹⁾ *La Mentalité primitive*, 1925, p. 484.

Une douzaine de ces formules se trouvent consignées, çà et là, dans les pages de notre cahier. Elles sont parfois introduites par quelques mots de cryptographie où des chiffres remplacent les voyelles, et où 1 s'écrit pour a, 2 pour e, 3 pour i, 4 pour o, et 5 pour u. Sous ce voile transparent, le paysan des Convers cherchait évidemment à dissimuler son trésor aux regards indiscrets. Peut-être les incantations furent-elles primitivement rythmées et même rimées. On y distingue en tout cas, par places, une cadence et des assonances qui devaient sans doute en faciliter la mémorisation :

«Orvant, bon maréchal,
Guéris-moi ce cheval
De vive et de tout maux (mal).»

«Sur le cœur
De notre Seigneur
Il y a trois fleurs.»

«Je mène mes bêtes à champs
A la pâture Saint-German.»

Quelques-uns des mots employés me sont inconnus; je les ai transcrits tels quels. Parfois — et l'on ne saurait dire s'il s'agit, en ce pays protestant, de survivances ou d'infiltrations — on voit apparaître le nom de la Vierge ou celui d'un saint. Toutes les formules, sans exception, se terminent par l'invocation trinitaire: «Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit.» Jamais, par contre, il n'est dit qu'elles aient été «éprouvées».

«Pour seigner (soigner) les vives (les plaies) de cheval:

Orvant, bon maréchal, guéris-moi ce cheval de vive et de tout maux. C'est au nom du Père, du Fils et du saint Esprit.» — Le mot initial «Orvant» est de ceux dont le sens m'échappe.

«Encore pour seigner les vives de cheval:

Quand Dieu le Père monta au ciel, il laissa de sa force à pierres, à herbes et à toute bonne prière, et toute maladie s'est guérie. Guérisse-tu, cheval, de vive et de tout maux, car le pain n'a faim, le feu n'a froid, le serpent n'a point de poil. O Dieu, guéris ce cheval de tout mal. Au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit.»

«P45r s23gn2r 12 f25 fr43d d2 ch2511 45 15tr2
b 2 st 2 s (pour seigner le feu froid de cheval ou autre bestes):

Feu chaud, feu froid, feu ardent, feu volant, feu de toute chaleur, ainsi puisses-tu perdre ta chaleur, comme Judas a perdu sa couleur en trahissant notre Seigneur. Au nom de Dieu le Père, et le Fils, et le saint Esprit».

«P45r s23gn2r 5n p43nd d2sp3n2 45 d2 cl45 15 ch2v1l 2n l1 f2rr1nd (pour seigner un poind despine ou de clou au cheval en la ferrand):

Notre Seigneur fut poind, et ce poind fut oint de ce bon oint que jamais ne sentit sor (ne sentit l'aigre). Au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit. Item faut prendre le clou, et le planter dedans terre, et l'y laisser».

«S23gn1g2 p45r r2st2r l2 s1ng (seignage pour rester le sang):

Sur le coeur de notre Seigneur, il y a trois fleurs: l'une de sa grâce, et l'autre de son amour, et l'autre de sa bonne volonté pour tout sang rester. Sang, reste; sang, reste; sang, reste; que Dieu le commande, qu'à terre puisses-tu entrer, car la terre le peut mieux porter que le corps de cette bête. Le faisant au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit. Amen».

«Encore pour rester le sang de cheval ou autre bête:

Dieu a commandé que toute veine de sang s'arrête, et qu'il n'en passe rien plus que Jésus a dit. C'est au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit».

«P45r s23gn2r l2 l452t (pour seigner le louet):

F25 d2 l452t, f25 d2 ch1l13n (feu de louet, feu de chalain), non plus aie de force sur ce bétail ici comme la rosée a devant le soleil. C'est au nom du Père, du Fils et du saint Esprit, amen.» — Le «louet» était le nom patois d'une maladie dont le recueil parle ailleurs encore, mais dont je ne connais pas la nature. J'ignore aussi ce que signifie le mot «chalain».

«P45r s23gn2r l2 f25 fr43d (pour seigner le feu froid):

Q51nd D325 l2 p2r2 m2nt1 15 c32l l13ss1 d2 s1 f4rc2 1 p32rr2, 1 h2rb2 2t 1 t45t2 b4nn2 pr32r2 (Quand Dieu le Père monta au ciel, laissa de sa force à pierre, à herbe et à toute bonne prière). Et toute maladie s'est guérie à cette bête. C'est du feu froid, feu chaud, feu ardent, feu courant, feu volant, feu mordant, feu dardant, feu de toutes les couleurs, à terre entre, car elle est plus forte pour la porter que cette bête. C'est au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit».

«Autrement p45r s23gn2r 12 f25 fr43d 45 15tr2s m111d32s (pour seigner le feu froid ou autres maladies):

Q51nd D325 12 p2r2 m4nt1 15 c321 (quand Dieu le Père monta au ciel) laissa de sa force à pierre, à herbes et à toute bonne prière, et toute maladie s'est guérie à cette bête. C'est de l'Ampoule, c'est de la Renézale, c'est de l'Estremme, c'est de l'Estoche, c'est de la meurrie, c'est du sec, c'est du mal baillé, c'est du louët, c'est du mal d'aventure. Sa restorsse ou sa guérison lui vienne aux prés ou aux champs, ou partout où elle ira. C'est au nom du Père, du Fils et du saint Esprit.» — J'ignore le sens des mots «Ampoule», «Renézale», et «meurrie». Par «estremme», il faut sans doute entendre l'«estrume» ou «streume», c'est à dire le goître¹). L'«Estoche» doit s'apparenter aux «touchons» dont parlent certains procès de sorcellerie, et par lesquels ou désignait, dans le val de Saint-Imier, les maléfices communiqués par attouchement. Le «mal baillé» est aussi le résultat d'un sortilège, et le «mal d'aventure» en est vraisemblablement un synonyme.

Si, dans les deux formules qui précèdent, le guérisseur énumère tant de maladies, c'est sans doute avec l'espoir de prononcer ainsi le vrai nom du mal qui faisait souffrir ses bêtes. Dans les affaires de maléfices, l'ennemi était à demi vaincu, quand on avait réussi à le démasquer et à savoir comment il s'appelait. «Car le nom, pour les primitifs, ne sert pas seulement à désigner les individus. Il est une partie intégrante de la personne, il participe d'elle. Si l'on dispose de lui, on est maître d'elle aussi. Livrer le nom d'un homme, c'est le livrer lui-même»²).

«Pour herber les bêtes, et les laisser coucher dehors de la maison, ou pour le jour même, sans aucun danger :

Je tourne mes bêtes à champs à la pâture Saint-German, Dieu ferme le mouteau ès cagnes jusqu'à tant que mes bêtes reviennent d'à champs. Au nom du Père, et du Fils, et du saint Esprit. Disant cela trois fois sans se ressouffler.» — Les «cagnes» sont des chiens méchants, et leur «mouteau» est évidemment leur gueule.

«Aussi pour tourner les bêtes à champs sans point de danger, par la grâce de Dieu :

¹) Voir A. PIAGET, *Prières et secrets* (Musée neuchâtelois 1897, p. 57). — ²) LÉVY-BRUHL, *la Mentalité primitive*, p. 229.

Je tourne mes bêtes à champs à la pâture Saint-Germain. Dieu va devant, Dieu va derrière, et la Vierge Marie va au milieu. Qu'elle ferme tout méchant moutteau de chien ou de cagne, et les préserve de toute mauvaise gens. C'est au nom du Père, du Fils et du saint Esprit».

«Pour laisser coucher les bêtes dehors, cela est bon, avec la grâce de Dieu :

Dieu ci a part, Dieu n'a rien fait qui ne soit bien fait, non plus ferons-nous si Dieu plaît. (Ce qui s'ensuit, il le faut dire sans se ressouffler¹): Je laisse coucher mes bêtes ès champs, d'ici en derrière, d'ici en devant, Notre-Dame au milieu qui les vienne garder de sa cagne restorsse; faites, saint Georges, que l'y vienne fermer le mouteau, qu'elle n'ait aucune force dessus moi ne dessus mes bêtes. Se fasse au nom du Père, du Fils et du saint Esprit. Le disant par trois fois.»

Une partie de ce texte («les vienne garder de sa cagne restorsse») est obscure. Il doit y manquer quelque chose.

5. *Les adjonctions postérieures.*

Les recettes de notre cahier ont presque toutes été tracées par une même main, — celle qui, en 1687, enjolivait d'arabesques le titre de notre recueil.

Quelques ordonnances, cependant, sont d'une écriture plus récente. Elles doivent provenir du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième. L'une d'elles porte la date précise de 1849.

Les remèdes qu'elles prescrivent ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui s'employaient cent soixante-dix ans plus tôt. Vous voyez reparaître l'angélique, le pain de pourceau, l'orviétan et le cortège des substances bizarres. Ici, un breuvage s'assaisonne d'une poignée de mouches à miel mortes. Là, il faut piler en poudre des limaces rouges, ou les cuire avec du genièvre. Ailleurs, on écrit :

«Si un cheval, ou une autre bête, ou une gens, perd son sang en quelque manière que ce soit :

Prenez du sang, et le brûlez dans une casse ou sur l'âtre du feu jusqu'à ce qu'il devienne en poudre, et alors prenez de la poudre de sang rôti, et lui en mettez tout bon moment dans les narines, et vous verrez que le sang s'arrêtera. Approuvé (= éprouvé) par le cheval de Gustave-Adolphe Bourquin, 1849».

¹) Ces mots sont entre parenthèses dans l'original.

Ou bien, ce sont ces mots, qui semblent être la copie d'un texte plus ancien :

«Une recette approuvée, quand un pourceau est ladre :

Pour chasser la ladrerie, il faut prendre des cendres de bois de noyer, des vieux souliers que tu brûleras en poudre, et de le rouillure de vieux fer. Mêle ces matières l'une parmi l'autre, et les baille à boire aux pourceaux, 14 jours durant, 2 fois par jour.»

En un siècle et demi, les notions et les méthodes n'ont guère changé. Le paysan d'il y a cent ans aimait aussi les remèdes singuliers et mystérieux. Et cela ne doit pas nous surprendre. N'existe-t-il pas, aujourd'hui encore, des gens qui croient à la graisse de chien, et à la guérison de l'entorse, des dartres ou des verrues par des «secrets»?

* * *

Le cahier de notre «médecin des bêtes» nous a presque constamment montré, dans l'âme des paysans d'autrefois, un curieux mélange de crédulité, de peur, de simplicité et pourtant aussi de complication.

Mais, de ces pages, se dégage autre chose encore : le charme prenant de la vieille ferme jurassienne. Derrière les phrases du bonhomme des Convers, vous avez deviné toutes les jolies choses de là-haut : l'air vif, les jonquilles, les gentianes, le vieil étable qui abrite la maison, les «clédars», la pente raide des «charrières», le grand calme des sous-bois. Vous avez entendu la clochette cristalline des poulains, et le bruit sourd de leur galop dans l'herbe. Vous avez vu le cortège des vaches rentrer du pâturage. Vous avez senti l'odeur de l'étable. On versait le lait dans les «bouilles». Des semelles à clous grinçaient sur les dalles de la cuisine. Un bras de femme allumait du feu. En vous penchant, vous aperceviez, au haut de la cheminée, un petit rectangle de ciel. — Puis ce fut le crépuscule. Une fraîcheur soudaine est venue. La lune s'est levée. Et vous vous êtes assis sur le banc, devant la maison, en suivant du regard le vol saccadé d'une chauve-souris, et en écoutant les chiens qui, d'une ferme à l'autre, s'entre-répondaient dans le lointain

Jura souvent rude et sévère, comme on s'attache à toi!